

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet PMPS - Two years	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-142677/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-142677	Date 2013-11-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-602-26517	
File No. - N° de dossier 602el.M7594-142677	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-12-11	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ouellet, Monique	Buyer Id - Id de l'acheteur 602el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1775 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5925
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification vise à modifier la demande de soumissions.

QUESTION 33 :

Réf. : Question et réponse 13. Nous supposons que le Canada a inclus une période de restriction de 24 mois dans ses critères en vue d'identifier les fournisseurs qui ont démontré qu'ils étaient capables de fournir un niveau de ressources pour la même catégorie (p. ex. des analystes opérationnels) pendant une longue période. Si cette supposition est correcte, pourriez-vous envisager de modifier l'exigence afin qu'il ne soit pas nécessaire que ce soit la même période de 24 mois pour toutes les catégories d'un volet de travail; si un fournisseur a fourni un haut niveau d'analystes opérationnels pendant une période de 24 mois, et d'architectes opérationnels pendant une période de 24 mois, pourquoi est-il nécessaire que ce soit la même période de 24 mois?

RÉPONSE 33 :

Cette supposition n'est pas correcte. La période de 24 mois vise à identifier les fournisseurs qui ont démontré qu'ils étaient capables de fournir TOUTES les catégories de ressources du volet de travail pendant une période de 24 mois. La période de 24 mois correspond à la durée du besoin (2 ans). Elle ne sera pas modifiée.

QUESTION 34 :

Dans une situation où un fournisseur fait référence au nombre de jours facturables fournis par la ressource dans le cadre de la même autorisation de tâche (description de la catégorie et du rôle telle que publiée dans le contrat), est-il acceptable pour le fournisseur d'utiliser une occurrence unique des livrables de l'AT pour couvrir toutes les ressources visées par cet AT, si la description couvre plus de 60 % des tâches connexes?

En langage clair, si un fournisseur fournit les services de 17 testeurs dans le cadre d'un contrat (cette catégorie a été choisie à titre d'exemple parce qu'elle n'est pas associée à cette demande de soumissions afin d'éviter toute confusion), les mêmes tâches figurent sur l'autorisation de tâches de tous les testeurs, et les tâches connexes proviennent du même contrat; seuls les noms seraient différents, mais les tâches resteraient les mêmes. De même, le « renvoi aux tâches connexes énumérées dans l'Énoncé des travaux » contiendrait les mêmes renvois. Cela signifie que nous allons devoir copier/coller les deux mêmes rangées et les mêmes cellules d'information 17 fois, et que le marché devrait être évalué indépendamment 17 fois, même si l'information est exactement la même.

Est-ce que ce serait acceptable pour les fournisseurs dans ce scénario de citer les 17 testeurs et le nombre de jours facturables et d'énumérer les « tâches démontrées » et le « renvoi à » seulement une fois par catégorie et niveau de ressource?

RÉPONSE 34 :

Cela serait acceptable si les renseignements fournis respectent l'ensemble des critères O1.

Veuillez prendre note que l'exigence pour les critères O1 pour toutes les sous-exigences vise la "catégorie" de ressource.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES.